



Société
Jurassienne
d'Attelage

www.ju-attelage.com

Procès-verbal de l'assemblée générale de la Société Jurassienne d'attelage

Auberge St-Hubert, Courchavon
Vendredi 26 janvier 2024

1. Salutations et ouverture de l'assemblée

Le président Frédéric Erard ouvre l'assemblée générale à 20h.14 et souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes.

Une minute de silence est faite pour le décès de Martial Laville, membre.

Nombre de personnes présentes :
30, selon la liste des présences

Les personnes suivantes se sont excusées :

Perret Valérie	Graf Christa
Queloz Eliane	Jacquot Daniel
Legris Christelle	Leiber Joe
Froidevaux Jean	Berthold Pierre
Wille Bernard	Christe Carole
Travers Antoine	Taillard Ludovic
Bürki Andréa	Froidevaux Anaïs
Heusler Pauline	Froidevaux Sophie
Boillat Chloé	Ganguillet Damien
Fluri Nicole	Beuret-Boillat Emilie
Boegli Emile	Fuchs Lolita
Protti David	Froidevaux Pierre-André
Gobat-Membrez Françoise	Moser Urs

2. Nomination des scrutateurs

3. Approbation de l'ordre du jour

L'ordre du jour est approuvé avec la modification du point 11b élections statutaires par l'élection d'un suppléant pour la révision des comptes.

4. Approbation du PV de l'assemblée générale 2023

Le PV est approuvé sans modification par acclamation.

5. Rapport du président

Frédéric Erard, président, nous fait la lecture de son rapport très détaillé. Le rapport est joint à ce PV.

6. Concours officiel d'attelage 2023

Serge Heusler, membre du comité, nous lit son rapport sur le concours et nous donne les objectifs à atteindre pour l'édition 2025. Le rapport et les comptes du concours sont joints au PV.

7. a) Présentation des comptes

Lena Travers, caissière, nous présente les comptes pour l'année 2023. Les comptes présentent un bénéfice de CHF 770.15.

b) Rapport des vérificateurs des comptes

Les comptes de la société ont été vérifiés le 17 janvier 2024 par les vérificateurs Nicolas Brunner et Raphaëlle Stegmann. Ils recommandent à l'assemblée de les accepter et de donner décharge à la caissière en la remerciant pour son travail.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité par l'assemblée.

8. Challenge SJA

Le podium de la coupe Hypona est le suivant : 1^{er} Mario Gandolfo, 2^e Brunner Nicolas, 3^e Travers Antoine, 4^e Demierre Thierry.

Le sponsor LandiArc Jura est remercié pour son soutien.

Le Challenge 2023 est remporté par Mario Gandolfo. Le trophée est remis au gagnant.

9. Cotisations

Pour des raisons de simplification et d'augmentation du coût de la vie, le montant de la cotisation annuelle est uniformisé à CHF 30.-. La différence entre membre soutien et membre actif est supprimée.

Cette proposition est acceptée à l'unanimité par l'assemblée.

10. Admissions et démissions

Le comité a reçu les demandes d'adhésion des personnes suivantes :

Aubry Jérôme

Huguelet Emma

Lecomte Tiffany

Boegli Patrick

Krahenbuhl Dominique

Le comité a reçu les démissions de :

Daucourt Michel

Broquet Dominique
Hess Iory
Jufer Maryse

Décès :

Laville Martial

Les personnes suivantes ont été exclues selon les statuts pour non-paiement de leurs cotisations :

Borruat Viviane
Cattin Robert

11. a) Comité

Départs au sein du comité :

Travers Lena
Odiet Bernadette
Fuchs Lolita

Frédéric Erard les remercie pour leur travail.

Eléction au sein du comité :

Krahenbuhl Dominique
Hulmann Sophie

Nous les acceptons par acclamation et leur souhaitons la bienvenue au sein du comité.

11. b) Renouvellement des vérificateurs des comptes :

Suite à la démission de Raphaëlle Stegmann, Nicole Fluri reprend la place. Sylvie Gandolfo est élue par acclamation comme suppléante.

12. Programme d'activités 2024

- 2 cours de perfectionnement seront organisés en avril et en septembre.
- Une journée amicale attelée sera mise sur pied en juillet.
- La finale ASCJ aura lieu le 13 septembre à Moutier.

13. Budget 2024

Le budget 2024 est présenté par Lena Travers. Celui-ci présente un bénéfice de CHF 55.-. Le budget est accepté à la majorité.

14. Messages des invités

Thierry Demierre, président de la Route de la tête de Moine, nous fait un retour sur le déroulement de l'édition 2023. La Route s'est bien déroulée malgré une météo très humide. La participation pour cette année a été bonne.

Mario Gandolfo nous informe des nouveautés concernant les concours officiels d'attelage. Dans l'épreuve marathon, la ceinture autour du meneur doit faire 1 tour au maximum. L'âge des juges de 70 ans + 2 ans a été abandonné. La FER demande que les organisateurs des

concours ne prennent plus de juges de plus de 70 ans afin de favoriser les juges plus jeunes. La FER n'organisera plus la journée des jeunes meneurs.
Le nouveau schéma de vaccination 2024 obligera de refaire les vaccinations au 60^e et au 90^e jour pour les chevaux qui participent aux concours officiels.

Sylvie Froidevaux prend la parole pour expliquer les raisons de cette nouvelle vaccination. Elle nous informe aussi que les vétérinaires n'ont pas été informés d'avance ni consultés.

Frédéric Erard nous énumère la liste des membres qui ont passé leur licence en 2023 : Koller Maude, Krahenbuhl Dominique, Ganguillet Damien, Demierre Thierry.

15. Divers

Aucun divers.

Le président clôt l'assemblée à 21h.17. Il remercie les participants pour leur présence.

Blaise Martignier
Membre du comité